

## COMMUNIQUÉ

### Fondation Bea Pour Jeunes Artistes & le Festival Antigél 2013

*La Fondation Bea pour Jeunes Artistes* propose des prix, des bourses et des soutiens ponctuels à de jeunes artistes dans le domaine de l'art contemporain : musiques actuelles, art visuel et nouveaux médias. La fondation travaille de préférence en collaboration avec des institutions publiques et/ou privées en Suisse Romande. La fondation a été créée au printemps 2003 par un couple de médecins qui, après avoir soigné pendant des années des malades, ont eu l'envie d'aider, par cette fondation, des biens portants et en particulier des jeunes talents pour partager l'amour de l'art avec eux et les accompagner un bout de chemin au début de leur carrière artistique. Aujourd'hui, ils sont plus de 150 à avoir bénéficié de l'aide de la fondation.

Intéressée par la démarche du Festival Antigél, *la Fondation Bea pour Jeunes Artistes* a désiré s'associer et soutenir l'appel à projet adressé à des artistes de moins de 30 ans, initié par le festival à l'occasion de sa troisième édition. Elle a retenu et soutient le projet du jeune chorégraphe Amaury Réot. Né en 1984, il a commencé sa carrière par le hip hop dans la rue. Il travaille actuellement avec la Cie Alias de Guilherme Botelho et la Cie Malka de Bouba Landrille Tchouda. Avec cette création il sera question d'une traversée, d'un passage d'un espace à un autre en référence à *Alice au Pays des Merveilles*. Amaury va danser avec Claire-Marie Ricarte et sera accompagné du guitariste Halim Manaa. *Down the Rabbit Hole* sera présenté à Veyrier en première partie du concert de Liz Green. *La Fondation Bea pour Jeunes Artistes* créée et présidée par Béatrice Deslarzes, conseillère municipale à Veyrier a choisi la collaboration avec sa Commune et Antigél.

Réjoui par ce projet de jeunes chorégraphes et désirant marquer le premier événement de ces 10 ans, *la Fondation Bea pour Jeunes Artistes* a souhaité poursuivre son soutien à cette initiative d'Antigél en organisant un jury dont la mission sera de suivre les cinq premières créations à l'affiche du festival et d'en récompenser une par un Prix d'encouragement.

A la suite de cette remise de Prix, la fondation poursuivra son jubilé des 10 ans par la soirée du 15 mars au Festival Voix de Fête en proposant le concert de trois anciens lauréates des découvertes de jeunes talents. Une grande exposition rétrospective qui réunit 11 des 45 artistes visuels, des performeurs et des concerts à la Ferme Asile de Sion en 2014. Tous les artistes engagés ont bénéficié auparavant de l'aide de la Fondation Bea pour Jeunes Artistes.

*Les cinq jeunes chorégraphes qui concourent pour ce prix sont les suivants : Cosima Grand, Pauline Raineri, Guillaume Guilherme, Niels Plotard et Amaury Réot. Le jury est composé de : Béatrice Deslarzes et Pierre Schaefer Fondateurs de la Fondation Bea pour Jeunes Artistes, Myriam Kridi, Directrice du Théâtre de l'Usine à Genève, de Veronica Tracchia programmatrice des Arts vivants au festival les Urbaines Lausanne et de Ludiane Pivoine musicienne, lauréate du prix de la fondation Bea pour Jeunes Artistes en 2011.*

Genève, janvier 2013